



## COMMUNE DE BORDEAUX

**Fiche Action CO DEV : C050630048**

**Rue Léon Blum – Cité Claveau  
Rénovation générale**

**Confirmation de décision de faire**

### LOCALISATION DU PROJET :

Située dans le quartier de Bacalan sous le pont d'Aquitaine, la cité est construite sur le modèle de « cité jardin » dans les années 50 en lieu et place de l'ancienne base militaire allemande. Propriété de la ville de Bordeaux jusqu'en 2006-2007, l'ensemble de la cité est ensuite vendu aux propriétaires privés (regroupés en Association Syndicales Libres ASL) et à Aquitanis.

Aujourd'hui la cité Claveau fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain qui est encadré par une convention tripartite signée entre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et Aquitanis, en 2015.

Plusieurs espaces publics ont été identifiés dans cette convention pour une rénovation générale, notamment la rue Léon Blum.



Après plusieurs réunions de concertations avec les riverains, le projet de requalification de la rue Léon Blum respecte les engagements de la convention sur le renouveau de la cité Claveau et son plan guide.

Les aménagements projetés ont pour objectif de renforcer l'identité de cité jardin de Claveau, en mettant en valeur et en renforçant la place du végétal et en désimperméabilisant les espaces en grave. Les quelques arbres abattus, en raison de leur état phytosanitaire inquiétant, seront remplacés.

Les espaces publics seront confortables, sécurisés et éclairés. Le stationnement sera aménagé en longitudinal sur chaussée et les espaces publics sur trottoirs seront protégés par du mobilier anti stationnement. Les cheminements piétons seront élargis. La circulation des deux roues sera sécurisée par le dispositif de chaussée à voie centrale banalisée comme déjà mise en place.

L'ensemble des réseaux ont également été réhabilités en préalable aux travaux de voirie.

Le foncier, de façade à façade, actuellement privé (propriétés Aquitanis, Ville de Bordeaux et une ASL) sera rétrocédé à titre gratuit, et intégré au domaine public routier.

Le chantier est prévu pour 11 mois sur l'année 2023.

**Le financement de la part de Bordeaux Métropole est assuré sur les crédits Politique de la Ville à 95% et FIC à 5%. La ville de Bordeaux financera l'éclairage public.**

<b>Montant du projet (part métropole)</b>	<b>3 044 000 € TTC</b>
<b>Chef de projets</b>	<b>Céline PUYMOYEN-DARRIBERE</b>
<b>Conducteur d'opération</b>	<b>Laurent KERGREIS</b>

**IMPUTATION BUDGETAIRE :**

95 % crédits Direction de l'Habitat (Codev) soit 2 892 000 € TTC  
et 5% FIC soit 152 000 € TTC